

intérêts particuliers," ne voulaient pas entreprendre le commerce de ces articles. Les besoins de l'enseignement le réclamaient cependant d'une manière impérieuse et dans leurs rapports, M. Chauveau et M. Ouimet signalèrent à plusieurs reprises la nécessité de combler cette lacune. Voyant que toutes ces représentations n'aboutissaient à rien, et bien convaincu d'ailleurs que cette réforme ne pouvait s'opérer que par l'intervention de son département, M. Ouimet réussit après beaucoup de difficultés à obtenir les fonds nécessaires pour établir en connexion avec le département un magasin où les municipalités scolaires pussent se procurer à des prix raisonnables les cartes, les globes et toutes les autres fournitures dont elles auraient besoin. L'établissement de ce magasin était absolument nécessaire et la preuve, c'est que durant les deux années qu'il a existé, les municipalités y ont acheté au-delà de deux mille cinq cents cartes géographiques et de soixante globes terrestres, ainsi qu'il est constaté par des renseignements que nous avons puisés à bonne source.

Chose singulière ! c'est que dans les commencements du Dépôt de Livres, les libraires qui en demandent aujourd'hui la suppression avec le plus de zèle ne protestèrent nullement contre l'établissement de cette institution. Il faut croire qu'à cette époque ceux-là ne se croyaient pas encore " en position de réclamer quelque considération pour leurs intérêts particuliers." Les méchants disent que ces messieurs, la maison Rolland & fils, par exemple, avaient intérêt à ne rien dire, parce qu'ils avaient une belle aubaine et étaient les fournisseurs presque exclusifs, voire même les agents du Dépôt à Montréal. Mais nous avons peine à le croire. C'est probablement une médisance ou une calomnie, — les hommes sont si méchants ! — nous n'en savons rien personnellement et nous laissons à ceux qui savent de dire si c'est réellement une médisance. On n'a jamais pu savoir.

Quoiqu'il en soit, le Dépôt de Livres a donné déjà des